

SESSION D'UNE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

DATE : Mercredi 18 septembre 2019
HEURE : 19 heures
LIEU : Salle du conseil, centre administratif / MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet
Nicole-Andrée Blouin, conseillère, Ste-Catherine-de-Hatley
Marie Boivin, Canton d'Orford
Francine Caron-Markwell, Canton de Stanstead
Philippe Dutil, Stanstead
Denis Ferland, Hatley
Vincent Gérin, Ayer's Cliff
Vicki-May Hamm, Magog
Luc Lamontagne, St-Benoît-du-Lac
Yvon Laramée, Eastman
Patrick Leblond, Stukely-Sud
Lisette Maillé, Austin
Jacques Marcoux, Canton de Potton
Michael Page, North Hatley
Martin Primeau, Canton de Hatley
Michèle Turcotte, Saint-Étienne-de-Bolton
Richard Violette, Ogden
Joan Westland-Eby, Bolton-Est

également présente : Sylvie Camiré (secrétaire-trésorière adjointe)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
2. Lecture, si demandé, et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, si demandé, et adoption du procès-verbal du 21 août 2019
4. Affaires découlant du procès-verbal du 21 août 2019
5. **ÉVALUATION**
 - 5.1 Rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation
6. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**
 - 6.1 Dossiers économiques
 - 6.1.1 Rapport d'activités
 - 6.1.2 Projet Dynamiser les régions par des modèles agroalimentaires innovants / Résolution d'appui
 - 6.1.3 Transport ferroviaire / Résolution d'appui
 - 6.1.4 Réseau d'accueil estrien, le cas échéant
 - 6.2 Dossiers culturels
 - 6.2.1 Rapport d'activités
 - 6.3 Fonds de développement des territoires (ruralité)
 - 6.3.1 Rapport d'activités
 - 6.4 Transport collectif et adapté
 - 6.4.1 Rapport d'activités
 - 6.5 Développement social
 - 6.5.1 Rapport d'activités
7. **AMÉNAGEMENT**
 - 7.1 Rapport d'activités
 - 7.2 Règlement de remplacement 19-18-3-1 / Adoption
8. **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - 8.1 Rapport d'activités

- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Sécurité incendie
 - 9.1.1 Rapport d'activités
 - 9.2 Protection policière
 - 9.2.1 Rapport d'activités
- 10. ADMINISTRATION**
 - 10.1 Comptes à payer
- 11. DIVERS**
- 12. CORRESPONDANCE**
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil. Puis, il procède à l'appel des présences.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE DUTIL
ET RÉSOLU**

287-19

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 AOÛT 2019

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE-ANDRÉE BLOUIN
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES MARCOUX
ET RÉSOLU**

288-19

Que le procès-verbal de la séance du 21 août 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 21 AOÛT 2019

Aucun item n'est discuté.

ÉVALUATION

RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION

L'évaluatrice Marie-Hélène Cadrin dépose et présente le rapport de tenue à jour des rôles d'évaluation foncière pour le mois d'août 2019. Elle dépose aussi le cumul des demandes de révision de l'évaluation foncière pour 2019-2020-2021. Pour cette période, il y a eu 21 demandes dont 16 ont fait l'objet d'ajustement pour une diminution totale de 371 400 \$.

Elle profite de l'occasion pour expliquer qu'il n'y a eu aucun dépôt de rôle cette année et pour nommer les municipalités qui se verront déposer un nouveau rôle pour 2021,

à l'automne 2020. Il s'agit des municipalités d'Austin, d'Ogden, de Ste-Catherine-de-Hatley, du Canton de Stanstead et de Stukely-Sud. Par contre, selon les exigences de l'ordre professionnel des évaluateurs agréés du Québec, la firme enverra aussi une lettre de recommandation à différentes municipalités pour refaire un nouveau dépôt en raison de la situation actuelle du marché. Les municipalités de Bolton-Est, du Canton de Hatley, de North Hatley, de Potton ainsi que de St-Étienne-de-Bolton seront touchées par cette communication.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

Rapport d'activités

Le bilan mensuel concernant les dossiers économiques est présenté par la conseillère Vicki-May Hamm. Elle souligne la grande variété des projets qui sont soumis à La Ruche Estrie et invite le directeur du développement économique, Jean Hogue, à expliquer en quoi consiste cet organisme avec lequel la MRC a une entente de partenariat. Il expose donc que La Ruche est un organisme spécialisé en financement participatif ayant pour mission de favoriser l'émergence de projets stimulant le rayonnement et la vitalité de la région. Par l'entremise de sa plateforme de financement participatif, elle contribue concrètement au développement de nouveaux projets. Cette façon de faire permet, entre autres, aux entrepreneurs de tester le marché pour le lancement de leur entreprise.

Mme Hamm souligne ensuite que le dossier d'internet haut débit suit son cours. Cinq entreprises de télécommunication ont été rencontrées individuellement par la MRC à la fin du mois d'août et peuvent maintenant consulter le devis, la grille d'évaluation, les données et images aériennes de la MRC afin de répondre au devis d'appel de projets avant le 25 septembre.

Dans le cadre de la campagne « L'économie locale, j'achète ! », le préfet de la MRC de Memphrémagog sera l'ambassadeur municipal afin de promouvoir le projet auprès des autres MRC de l'Estrie.

Pour terminer, la conseillère mentionne qu'elle a accueilli la délégation du séjour exploratoire de Place aux jeunes le 15 septembre dernier et a fort apprécié l'expérience. Elle fait le bilan que plusieurs jeunes des éditions précédentes ont finalement choisi la région pour s'établir et que l'offre répond à de réels besoins.

Projet Dynamiser les régions par des modèles agroalimentaires innovants / Résolution d'appui

Le préfet, Jacques Demers, propose de reporter ce sujet à l'ordre du jour du comité administratif pour analyse, puisqu'en l'absence du directeur général il est difficile d'identifier les disponibilités réelles de la permanence de la MRC pour ce type de projet dans la prochaine année.

Transport ferroviaire / Résolution d'appui

ATTENDU qu'en janvier 2018, une première table de travail concernant l'amélioration des infrastructures ferroviaires du corridor Montréal / Sherbrooke a été mise sur pied à l'initiative des principales villes de ce corridor ferroviaire et en partenariat avec des entreprises privées;

ATTENDU que cette table avait entre autres comme objectif de soulever les principales problématiques liées aux opérations ferroviaires actuelles et d'identifier les intentions de chacune des municipalités concernées afin de présenter une demande de subvention au *Fonds National des Corridors commerciaux* (FNCC) du gouvernement fédéral;

ATTENDU l'urgence de procéder à une mise à niveau substantielle des infrastructures ferroviaires du corridor St- Jean-sur-Richelieu / Sherbrooke;

ATTENDU que la demande au FNCC vise principalement à moderniser les infrastructures ferroviaires pour améliorer la sécurité et faciliter le transport de marchandises pour les entreprises;

ATTENDU que certaines villes situées dans le corridor ferroviaire Saint-Jean-sur-Richelieu / Sherbrooke ou en périphérie, soit Saint-Jean-sur-Richelieu, Farnham, Brigham, Bedford, Bromont, Cowansville, Sutton, Magog et Sherbrooke ainsi que la MRC Brome-Missisquoi et de Memphrémagog, ont chacune d'entre elles des enjeux qui concernent la fluidité logistique, et la sécurité ferroviaire;

ATTENDU qu'une nouvelle Alliance du Corridor Ferroviaire Estrie-Montérégie (ACFEM) a été formée le 17 juillet 2019 pour mener à bien le projet de mise à niveau du corridor ferroviaire Saint-Jean-sur-Richelieu / Sherbrooke et de le rendre plus sécuritaire;

ATTENDU que le projet de mise à niveau permettra de pérenniser le lien ferroviaire, de maintenir et accroître le transport des marchandises;

ATTENDU que la table de travail a identifié l'ensemble des enjeux problématiques existants devant être enrayés et qu'elle désire dorénavant travailler en partenariat avec l'entreprise *Chemin de fer du Centre du Maine & du Québec* (CCMQ), propriétaire et exploitant de la voie ferroviaire, pour y arriver;

ATTENDU que seul le propriétaire de la voie ferroviaire peut effectuer une demande de financement aux divers programmes gouvernementaux portant sur les infrastructures ferroviaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VICKI-MAY HAMM
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MICHAEL PAGE
ET RÉSOLU**

289-19

D'appuyer l'entreprise *Chemin de fer du Centre du Maine & du Québec* (CCMQ) dans toutes demandes de financement auprès des instances gouvernementales fédérales et provinciales visant à moderniser et à sécuriser les infrastructures et les opérations ferroviaires du corridor Saint-Jean-sur-Richelieu / Sherbrooke;

De demander au ministère des Transports du Québec de réserver des fonds à CCMQ permettant de réaliser une étude financière exhaustive et de faisabilité afin d'optimiser les infrastructures ferroviaires nécessaires au transport de marchandises par conteneurs et en vrac.

ADOPTÉ

Réseau d'accueil estrien

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 17.5.1 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire* (RLRQ, chapitre M-22.1), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a notamment pour mission de soutenir le développement régional en favorisant la coordination et la concertation des différents acteurs de ce développement dans une perspective de prise en charge par les collectivités locales et régionales dans le cadre d'un partenariat entre elles et l'État;

CONSIDÉRANT QUE l'article 126.2 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, chapitre C-47.1) prévoit notamment qu'une municipalité régionale de comté (MRC) peut prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le premier alinéa de l'article 126.3 de cette loi prévoit qu'une MRC peut conclure, avec des ministères ou organismes du gouvernement, et le cas échéant, avec d'autres partenaires, des ententes concernant son rôle et ses responsabilités relativement à l'exercice de ses pouvoirs, notamment pour la mise en œuvre des priorités régionales et l'adaptation des activités gouvernementales aux particularités régionales;

CONSIDÉRANT QUE la Table des MRC de l'Estrie a pour objectif d'appuyer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire et au développement socio-économique;

CONSIDÉRANT QUE les PARTIES conviennent de rejoindre des principes de la *Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre 0-1.3) comme l'engagement des élus, la concertation, la complémentarité territoriale modulée, la cohérence et l'efficacité des planifications et des interventions sur les territoires de même que la subsidiarité;

CONSIDÉRANT QUE les situations de dévitalisation et de recul démographique font de l'attractivité/rétention de population un enjeu primordial pour toutes les MRC de l'Estrie;

CONSIDÉRANT QUE l'accueil de nouveaux arrivants « non immigrants », Canadiens ou Québécois d'autres régions ainsi que l'accueil de nouveaux immigrants temporaires ne font pas l'objet de services structurés d'accueil;

CONSIDÉRANT QU'en termes de services d'accueil aux nouveaux arrivants immigrants permanents, bien qu'il existe en principe des services offerts par les organismes à mission régionale, le manque d'effectifs fait en sorte qu'il leur est difficile d'offrir une ressource territoriale désignée capable de rendre les services adéquatement attendus en ce domaine par l'ensemble des MRC de l'Estrie;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CARON-MARKWELL
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD VIOLETTE
ET RÉSOLU**

290-19

QUE la MRC de Memphrémagog appuie le dépôt du projet de réseau d'accueil estrien au Fonds d'appui au rayonnement des régions;

QUE la MRC de Memphrémagog s'engage à affecter une somme totale de 36 539\$ en argent et un total de 12 180\$ en ressources pour la durée de l'Entente, soit 3 ans;

QUE la MRC de Memphrémagog mandate la MRC du Granit, comme porteur du projet pour la Table des MRC de L'Estrie;

QUE le préfet, Jacques Demers, soit autorisé à signer l'Entente de projet de réseau d'accueil estrien 2020-2023 et tous les documents afférents;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la Table des MRC de l'Estrie l'autorisant à négocier l'Entente.

ADOPTÉ

DOSSIERS CULTURELS

Rapport d'activités

La conseillère Michèle Turcotte, présidente du comité culturel, rappelle que la Master Class d'Impro, supportée financièrement par le Programme d'aide aux initiatives en loisir culturel des jeunes, aura lieu le 28 septembre prochain.

Une formation sur la préservation des cimetières sera offerte le 23 octobre en partenariat avec les MRC de Coaticook et du Haut-Saint-François.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Rapport d'activités

Aucun sujet n'est discuté.

TRANSPORT COLLECTIF

Rapport d'activités

La secrétaire-trésorière adjointe, Sylvie Camiré, explique que les résultats des déplacements suite à la gratuité offerte en juillet et août sont en compilation, mais que déjà, il est possible de constater que l'accessibilité à coût nul aura permis d'attirer plusieurs nouveaux utilisateurs réguliers. Pour ce qui est du transport urbain vers le terminus, 12 étudiants réguliers utilisent présentement le service alors qu'il n'y en avait que 8 à pareille date l'année dernière.

La candidature de la MRC de Memphrémagog a été soumise au concours du Prix Jalon, événement visant à souligner l'innovation et les bonnes idées en mobilité durable et intelligente. Le projet de Tarif Taxi 1217 sera ainsi analysé et les résultats seront connus lors du gala qui aura lieu le 17 octobre à Montréal.

Dans le cadre de la Foire ÉCOSPHÈRE de Magog qui se tiendra le 29 septembre, la permanence de la MRC de Memphrémagog sera présente au panel de la mobilité durable afin de faire connaître l'offre de services et les priorités du transport actuellement disponible et en développement.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapport d'activités

Aucun sujet n'est discuté.

AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La conseillère Francine Caron-Markwell, présidente du comité consultatif agricole, dépose le rapport d'activités du dernier mois et en explique le contenu. Copie dudit rapport est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Elle dresse le bilan de la journée Vraiment agro qui s'est tenue le 22 août dernier. L'achalandage a été moins important durant la journée pour les producteurs présents sur place, mais les 148 convives présents au souper visant à faire connaître les produits de la région ont eu d'excellents commentaires sur l'organisation.

Elle présente la journée de réflexion (l'après PDZA) qui est planifiée le 8 octobre et durant laquelle les élus et les producteurs auront la chance d'échanger. Le préfet en profite pour sensibiliser les élus à l'importance qu'un représentant par municipalité s'inscrive à la journée du 8 octobre afin que les échanges soient représentatifs de la totalité du territoire de la MRC de Memphrémagog.

Aussi, différentes formations seront offertes cette année pour les producteurs agricoles et forestiers et les inspecteurs municipaux.

RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT 19-18-3-1 / ADOPTION

La secrétaire-trésorière adjointe rappelle au conseil qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 21 août 2019 et qu'un projet de règlement a été présenté lors de cette même séance. Une demande de dispense de lecture a alors été faite et copie du projet de règlement a été déposée. Les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu. Puis,

291-19

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PATRICK LEBLOND
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOAN WESTLAND-EBY
ET RÉSOLU**

Que le règlement de remplacement 19-18-3-1, modifiant le schéma d'aménagement révisé, soit adopté.

ADOPTÉ

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La présidente du comité consultatif en développement durable, la conseillère Lisette Maillé, présente le rapport d'activités. Une tournée scolaire sous le thème de « Recycl'Arts » aura lieu cet automne. Les écoles primaires du territoire ont reçu l'invitation pour cette activité réalisée en collaboration avec le Comité d'Exposition sur les Arts et la Culture Caribéenne. Un atelier de bricolage visant à initier les jeunes à l'art et la culture, tout en les sensibilisant aux enjeux entourant les matières résiduelles, leur sera alors proposé.

Elle souligne que suite à l'analyse des sites pour déterminer la densité des populations de moules zébrées, un rapport final sera rédigé cet automne. Par contre, il est déjà possible de constater que les résultats de la recherche active au lac Massawippi sont excellents puisqu'aucune moule zébrée n'a été trouvée aux 30 sites inventoriés.

Aucune demande d'appel n'a été déposée par les parties dans les 30 jours prévus par la direction de la Commission Environnemental Act 250 en lien avec l'agrandissement du site d'enfouissement Coventry. Les instances sont toutes en attente des 2 propositions de traitement du lixiviat tel que prévu dans le rapport initial.

La secrétaire-trésorière adjointe précise que la MRC de Memphrémagog a adhéré au mouvement Remplisvert. L'objectif de ce projet est d'inviter les gens à limiter leur consommation de bouteilles de plastique et à boire l'eau du robinet. Le mouvement Remplisvert c'est des autocollants que les commerces ou institutions peuvent apposer dans leur vitrine pour indiquer aux passants qu'ils sont les bienvenus pour remplir leur bouteille d'eau réutilisable. Aucun achat n'est requis pour se prévaloir de ce service. Une carte interactive permet aux personnes à la recherche d'une station de remplissage de facilement identifier les membres du mouvement les plus près. Plusieurs élus mentionnent leur enthousiasme face au projet et il est convenu qu'une communication avec plus de précisions sur le mouvement leur sera envoyée dans les jours suivants.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport d'activités

Le président du comité de sécurité incendie, le conseiller Martin Primeau, dépose aux élus le jugement rendu par la Cour supérieure contre la ville de Trois-Rivières le 22 juillet 2019. Les élus sont invités à en prendre connaissance puisque ce jugement pourrait faire office de jurisprudence en couverture de schéma incendie.

PROTECTION POLICIÈRE

Rapport d'activités

Aucun sujet n'est discuté.

ADMINISTRATION

COMPTES À PAYER

Évaluation

292-19

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
ET RÉSOLU**

Que le compte suivant soit payé, à savoir :

Jean-Pierre Cadrin & Ass.

(maintien d'inventaire, tenue à jour – sept. 2019)

56 757,35\$

Total

56 757,35\$

ADOPTÉ

DIVERS

Aucun sujet n'est discuté.

CORRESPONDANCE

Demande d'appui

- MRC Mékinac (rés. 19-08-164) : Entente Canada-Québec relative au programme de la taxe sur l'essence pour l'horizon 2019-2023

Après discussion, considérant la nature et la portée de cette demande, les membres du conseil ne jugent pas opportun d'y donner suite.

Résolutions

MRC de Thérèse-de-Blainville (rés. 2019-08-151) : Appui à la municipalité de Bolton-Est – Exclusion à la compensation en vertu de la Loi 132

MRC Vallée-de-la-Gatineau (rés. 2019-R-AG218) : Abandon de projets de développements internet haute vitesse en milieu rural par BELL

MRC de Thérèse-de-Blainville (rés. 2019-08-145) : Demande d'accès à l'information auprès du MELCC – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

MRC des Collines-de-l'Outaouais (rés. 19-08-224) : Transcollines – demande de crédits disponibles

Divers

Centraide Estrie : Invitation – Lancement de la campagne Centraide Estrie, le 19 septembre prochain à Sherbrooke.

Invitation jointe

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil :

Aucune question n'est soulevée.

Le public :

Monsieur André Savoie demande à quel moment les résultats de l'étude sur les besoins en transport seront connus et s'il est possible de connaître la quantité de déplacements effectués en juillet et août, durant la période de gratuité. La secrétaire-trésorière adjointe lui mentionne que, conformément à ce qui avait été exposé lors de la dernière séance du conseil, les résultats sont toujours attendus pour la séance d'octobre et qu'il suffit de communiquer avec la chargée de projets en transport, Bianca Jacques, pour obtenir les résultats du nombre de déplacements qui sont présentement en compilation.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Marie Boivin propose la levée de la session.

Secrétaire-trésorier

Préfet

Rapport d'activités du service d'aménagement PÉRIODE 22 août AU 18 septembre 2019

Présence à certaines activités

- Dîner d'échange avec le Comité consultatif agricole de la MRC, la permanence et le ministre de l'Agriculture sur différents dossiers :
 - Les différentes lois et règlements actuellement en vigueur
 - Le financement agricole
 - Les problématiques spécifiques à la MRC

Journée Vraiment agro

- Rendez-vous des marchés
 - Achalandage en journée moindre que l'année dernière au chalet de ski
 - Navette Camping – Golf : aucun client
- Festin régional
 - 148 personnes : très bonne participation et commentaires des plus positifs
- Rencontre post-mortem – Choses à améliorer
 - Rendez-vous des marchés – Retour au chalet de ski pour 2020
 - Démonstration d'un chef dans la journée avec des produits de producteurs présents
 - Festin régional lieu à voir
 - Changer la formule pour l'accord mets-vins
 - Possibilité d'acheter un billet avec ou sans boisson

Caractérisation des milieux humides – Canards Illimités

- Visites terrain faites la semaine dernière
- 8 inspecteurs et le personnel de la MRC ont participé

Tournée agroforestière de la MRC

- 30 personnes ont participé
 - Visites d'une production de petits fruits, d'une ferme laitière et d'un site d'aménagement forestier
 - Plusieurs présentations en cours de route :
 - Arterre
 - Cible
 - Créneaux agro régionaux
 - Producteurs
-